



Fiche de Données de Sécurité Selon Règlement (UE) 830/2015

5715 Alcool Amylique *selon NF V 04-210

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Dénomination:

Alcool Amylique *selon NF V 04-210

Numéro d'Enregistrement REACH: Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement, l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur ou est un mélange.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange:

Pour usages de laboratoire, analyse, recherche et chimie fine.

1.3 Identification de la société ou compagnie:

PANREAC QUIMICA S.L.U.

C/Garraf 2

Polígono Pla de la Bruguera

E-08211 Castellar del Vallès

(Barcelona) Espagne

Tel. (+34) 937 489 400

e-mail: product.safety@panreac.com

1.4 Téléphone d'urgence:

Número unique d'appel téléphonique d'urgence: 112 (UE)

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange.

Flam. Liq. 3

Acute Tox. 4

STOT SE 3

2.2 Éléments d'étiquetage:

Symboles de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/ antidéflagrant.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans Directive 94/62/CE ou 2008/98/CE.

2.3 Autres dangers:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

3. Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Dénomination: Alcool Amylique *selon NF V 04-210

Formule: C₅H₁₂O M.= 88,15

Numéro CE (EINECS): 204-633-5

Número d'indice CE: 603-006-00-7

3.2 Mélanges

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Ne jamais donner à boire, ni provoquer des vomissements en cas de perte de connaissance.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Ingestion:

Provoquer des vomissements. Ne pas administrer de charbon animal. Ne pas boire de lait. Recourir à l'assistance d'un médecin. Lavage d'estomac.

Inhalation:

Transporter la personne à l'air libre. En cas d'asphyxie, procéder à la respiration artificielle.

Contact avec la peau:

Laver à grande eau. Retirer les vêtements contaminés.

Yeux:

Laver à grande eau en gardant les paupières soulevées. Recourir à l'assistance d'un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction:

Eau. Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse résistant à l'alcool. Poudre sèche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Inflammable. Conserver éloigné de sources d'ignition. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, et peuvent donc se déplacer au niveau du sol. Peut former des mélanges explosifs avec l'air. En cas d'incendie, des vapeurs toxiques peuvent se former.

5.3 Conseils aux pompiers:

Vêtements et chaussures adéquates.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ne pas inhaler les vapeurs. Apporter une aération appropriée.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas permettre le passage aux égouts. Eviter la contamination du sol, des eaux et des égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Ramasser avec des matériaux absorbants (Absorbant Général Panreac, Kieselguhr, etc...) ou à défaut, avec de la terre ou du sable secs et déposer dans des conteneurs pour résidus pour leur élimination postérieure, conformément à la législation en vigueur. Nettoyer les restes à grande eau.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Non applicable

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Sans indications particulières.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Récipients bien fermés. Dans un local bien aéré. Eloigné de sources d'ignition et de chaleur.

Température de stockage recommandée: Température ambiante.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Plus de données pertinentes disponibles

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle:

Données non disponibles.

8.2 Contrôles de l'exposition

Garantir une bonne aération et la rénovation de l'air du local.

Protection respiratoire:

En cas de formation de vapeurs/aérosols, utiliser un équipement respiratoire approprié. Filtre A. Filtre P.

Protection des mains:

Utiliser des gants appropriés

Protection des yeux/du visage:

Utiliser des lunettes de protection.

Mesures d'hygiène particulières:

Oter les vêtements contaminés. Utiliser des vêtements de travail appropriés. Se laver les mains et le visage avant les pauses et après avoir terminé le travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Remplir les engagements au titre de la législation locale relative à la protection de l'environnement.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect: Liquide

Couleur: incolore

Granulométrie: N/A

Odeur: Caractéristique.

pH:

N/A

Point de fusion/point de congélation: N/A

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 130 °C

Point d'éclair: 19 °C

Inflammabilité (solide, gaz):

N/A

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:

N/A

Pression de vapeur: N/A

Densité de vapeur: N/A

Densité relative: (20/4) 0,813 g/ml

Solubilité: dans () Soluble dans l'eau.

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

N/A

Température d'auto-inflammabilité:

N/A

Température de décomposition: N/A

Viscosité cinématique: N/A

Viscosité dynamique:

N/A

9.2 Autres informations

Plus de données pertinentes disponibles

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ne sont pas connues.

10.2 Stabilité chimique:

Les gaz/vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Ne sont pas connues.

10.4 Conditions à éviter:

Températures élevées.

10.5 Matières incompatibles:

Métaux alcalins. Métaux alcalino-terreux. Agents oxydants.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Ne sont pas connues.

11. Information toxicologique

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

: Données non disponibles.

Effets dangereux pour la santé:

Par inhalation des vapeurs: Irritation des voies respiratoires. En contact avec la peau: Irritations Risque d'absorption cutanée. Par contact oculaire: Irritation des muqueuses troubles de la vision Par absorption de grandes quantités: Peut provoquer: effets sur le système nerveux central nausées maux de tête vertige ataxie (troubles de la coordination motrice)

12. Information Ecologique

12.1 Toxicité :

- Test EC50 (mg/l):

Algues (Scenedesmus) 280 mg/l

Classification :

Tox.

Crustacés (Daphnia Magna) 440 mg/l

Classification :

Fort. tox.

Poissons 479 mg/l

Classification :

Fort. tox.

- Milieu récepteur:

Risque pour le milieu aquatique

Moyen

Risque pour le milieu terrestre

Bas

- Observations:

Ecotoxicité aiguë en fonction de la concentration du déversement.

12.2 Persistance et dégradabilité :

Données non disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Données non disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol :

Données non disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB :

Données non disponibles.

12.6 Autres effets néfastes:

Produit peu polluant pour l'eau.

Ne pas faire pénétrer dans les sols et les nappes aquifères.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Dans l'Union Européenne, des normes homogènes pour l'élimination des résidus chimiques ne sont pas établies; ceux-ci ont le caractère de résidus spéciaux, et leurs traitement et élimination sont soumis aux législations internes de chaque pays. Il faudra donc, selon le cas, contacter l'autorité compétente, ou bien les entreprises légalement autorisées pour éliminer des résidus.

2001/573/CE: Décision du Conseil du 23 juillet 2001 modifiant la décision 2000/532/CE de la Commission en ce qui concerne la liste de déchets. Directive 91/156/CEE du Conseil du 18 mars 1991 modifiant la directive 75/442/CEE relative aux déchets.

.

Conditionnements contaminés:

Les conditionnements et emballages contaminés des substances ou préparations dangereuses recevront le même traitement que les propres produits qu'ils contiennent.

Directive 94/62/CE du Parlement européen et du Conseil, du 20 décembre 1994, relative aux emballages et aux déchets d'emballages.

.

14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

UN1105

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

PENTANOLS

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

3

14.4 Groupe d'emballage

ADR/IMDG: II

IATA: II

14.5 Dangers pour l'environnement**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention**Marpol et au recueil IBC**

Non applicable

15. Informations réglementaires**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

16. Autres informations

Autres conseils de prudence

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P261 Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P370+P378 En cas d'incendie: utiliser pour l'extinction.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

Version et date de révision: 6 07.10.2017

Date d'édition: 07.10.2017

Par rapport à la révision précédente, des modifications se sont produites dans les paragraphes: 1,2,4,5,6,7,8,9,10,11,13,14,15

Les données consignées dans la présente Fiche de Données de Sécurité sont basées sur nos connaissances actuelles, leur unique objet étant d'informer sur les aspects de sécurité, elles ne garantissent pas les propriétés et caractéristiques y mentionnées.